



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 3 août 2009, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM. les conseillers Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. le conseiller Normand Girouard est absent.

Le poste de conseiller au siège numéro 4 est vacant.

Mme Claire Coulombe, greffière, est aussi présente.

M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, est également présent.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

273/03-08-09

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en reportant les items suivants :

- D.5 Contrat de la conciergerie de l'Hôtel de Ville et de la bibliothèque du secteur L'Annonciation-Marchand*
- I.2 Projet d'acquisition d'un aqueduc privé (montée Bellevue) : Mandat à une firme d'ingénieurs-conseils*

et en ajoutant les items suivants :

- E.3 Avis de motion : Règlement modifiant le règlement numéro 109 relatif au lotissement*
- L.2 Appui à la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2009
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 20 juillet 2009
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 27 juillet 2009

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2009
2. Travaux sur la rue L'Annonciation : Règlement numéro 118 : Approbation des comptes soumis

#### **C Gestion administrative**

1. Demande d'aide financière dans le cadre du programme FCCQ pour la réalisation de travaux au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
2. Demande d'aide financière dans le cadre du programme PRECO pour la réalisation de travaux aux installations sanitaires dans le secteur Sainte-Véronique



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

3. Demande d'aide financière dans le cadre du programme FCCQ pour le prolongement du réseau d'égout du secteur L'Annonciation-Marchand
4. Servitude de vue, réelle et perpétuelle pour le bénéfice de la propriété située au 252 rue L'Annonciation Sud
5. Nomination de la responsable de tous les comptoirs de prêts des bibliothèques
6. Embauche d'un (e) préposé(e) au comptoir de prêt

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Fourniture d'un camion léger usagé de marque Ford modèle F150 4X4 année 2007 avec une attache de remorque usagée : Octroi de contrat
2. Appel d'offres numéro 2009-07 sur invitation pour le Camping Sainte-Véronique - Station de pompage d'égout à même la fosse septique : Ajouts au contrat
3. Appel d'offres numéro 2009-08 sur invitation pour la fourniture de gravier de type MG-12 pour l'entretien des chemins d'hiver : Octroi de contrat
4. Appel d'offres numéro 2009-10 sur invitation : Fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la surveillance des travaux et les autres services connexes pour le remplacement du réseau d'égout sanitaire existant pour le Camping Sainte-Véronique
5. Contrat de la conciergerie de l'Hôtel de Ville et de la bibliothèque du secteur L'Annonciation-Marchand - *reporté*

#### **E Avis de motion**

1. Avis de motion : Règlement imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal
2. Avis de motion : Règlement modifiant le règlement numéro 108 relatif au zonage
3. *Avis de motion : Règlement modifiant le règlement numéro 109 relatif au lotissement*

#### **F Adoption des règlements**

#### **G Sécurité publique**

#### **H Transport routier**

1. Achat d'un camion usagé de marque Inter diesel année 1981 et d'une benne usagée
2. Déneigement du secteur du lac McCaskill dans la Municipalité de L'Ascension

#### **I Hygiène du milieu**

1. Approbation de l'entente de principe intervenue le 29 juillet 2009 au sujet de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR)
2. Projet d'acquisition d'un aqueduc privé (montée Bellevue) : Mandat à une firme d'ingénieurs-conseils - *reporté*

#### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Cote maximale d'exploitation du Réservoir Kiamika en front des propriétés de l'ancien chemin du Sablon : Mandat à un arpenteur-géomètre

#### **K Loisirs et culture**

1. Demande de local de la Société d'histoire de Rivière-Rouge
2. Demande de local du Centre jeunesse des Laurentides/Point de service Mont-Laurier
3. Demande de subvention du Comité d'Action Local Mont-Laurier/Rivière-Rouge sur le projet « promotion d'une grossesse en santé »

#### **L Divers**

1. Dépôt du rapport financier du Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière-Rouge au 31 décembre 2008
2. *Appui à la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles*

#### Période de questions du public

#### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

#### **ADOPTÉE**

274/03-08-09

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2009**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2009 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2009 soit adopté tel que  
préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

#### ADOPTÉE

275/03-08-09

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE AU 20 JUILLET 2009

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-  
verbal de la séance ordinaire ajournée au 20 juillet 2009 dans les délais requis et s'en  
déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 20 juillet 2009 soit adopté tel  
que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

#### ADOPTÉE

276/03-08-09

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE AU 27 JUILLET 2009

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-  
verbal de la séance ordinaire ajournée au 27 juillet 2009 dans les délais requis et s'en  
déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire ajournée au 27 juillet 2009 soit adopté tel  
que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

#### ADOPTÉE

#### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

#### GESTION FINANCIÈRE

277/03-08-09

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JUILLET 2009

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des  
comptes de juillet 2009 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 7537 à 8005) :	191 633,96 \$
Remises fédérales et provinciales :	73 774,98 \$
Comptes courants (ch. # 91186 à 91356) :	469 013,39 \$
Total :	734 422,33 \$



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

### ADOPTÉE

278/03-08-09

#### **TRAVAUX SUR LA RUE L'ANNONCIATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 118 : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement d'un acompte à Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. au montant total de 124 619,94 \$ plus les taxes relativement à une partie des travaux réalisés sur la rue L'Annonciation, sur le règlement d'emprunt numéro 118, le tout conformément au document préparé par le directeur général en date du 30 juillet 2009.

### ADOPTÉE

#### **GESTION ADMINISTRATIVE**

279/03-08-09

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FCCQ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'abroger la résolution numéro 168/04-05-09.

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme « Fonds Chantier Canada-Québec » pour la réalisation de travaux au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge.

Que la Ville confirme qu'elle s'engage à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d'exploitation continue du projet.

D'autoriser la trésorière, Mme Nicole Bouffard, à signer tous les documents relatifs à cette demande pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE

280/03-08-09

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRECO POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX AUX INSTALLATIONS SANITAIRES DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'abroger la résolution numéro 169/04-05-09.

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO) pour la réalisation de travaux aux installations sanitaires dans le secteur Sainte-



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

Véronique, tels travaux étant recommandés comme prioritaires à court terme au plan d'intervention approuvé par le Conseil municipal et le Ministère.

D'autoriser la trésorière, Mme Nicole Bouffard, à signer tous les documents relatifs à cette demande pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

281/03-08-09

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FCCQ POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT DU SECTEUR L'ANNONCIATION-MARCHAND**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'abroger la résolution numéro 170/04-05-09.

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme « Fonds Chantier Canada-Québec » pour la réalisation de travaux de prolongement du réseau d'égout du secteur L'Annonciation-Marchand, tels travaux étant recommandés comme prioritaires à court terme au plan d'intervention approuvé par le Conseil municipal et le Ministère.

Que la Ville confirme qu'elle s'engage à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d'exploitation continue du projet.

D'autoriser la trésorière, Mme Nicole Bouffard, à signer tous les documents relatifs à cette demande pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

282/03-08-09

**SERVITUDE DE VUE, RÉELLE ET PERPÉTUELLE POUR LE BÉNÉFICE DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 252 RUE L'ANNONCIATION SUD**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville accorde une servitude de vue, réelle et perpétuelle pour le bénéfice de la propriété de M. Jacques Champagne pour qu'il puisse percer et maintenir deux (2) fenêtres au deuxième étage de son immeuble situé au 252, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge, donnant vue directe sur la propriété de la Ville, le tout selon le projet de servitude préparé en juillet 2009 par Me Louise Cyr, notaire.

Que cette servitude soit consentie à titre gratuit et en raison des bonnes relations de voisinage des parties et que les frais de notaire, copies et enregistrement soient à la charge de M. Champagne.

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer ladite servitude pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

283/03-08-09

**NOMINATION DE LA RESPONSABLE DE TOUS LES COMPTOIRS DE PRÊTS DES BIBLIOTHÈQUES**

**CONSIDÉRANT** le départ à la retraite de Mme Claire Cochet, responsable de la bibliothèque du secteur Sainte-Véronique;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSBP) d'avoir un seul responsable pour nos deux bibliothèques afin d'en assurer la standardisation et le roulement entre nos livres;

**CONSIDÉRANT** qu'un commis au comptoir de prêt serait apte à faire la partie ne relevant pas de la responsable de la bibliothèque;

**CONSIDÉRANT** que Mme Louise Paquette-Sauriol a déjà un titre de responsable de bibliothèque et qu'elle peut assumer la responsabilité des deux comptoirs de prêt de la bibliothèque de la Ville s'il lui est accordé plus de temps pour la gestion;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Louise Paquette-Sauriol à titre de responsable de tous les comptoirs de prêts des bibliothèques de la Ville de Rivière-Rouge.

D'octroyer plus d'heures de gestion à Mme Louise Paquette-Sauriol.

De procéder à l'embauche d'un(e) préposé(e) au comptoir de prêt.

De permettre que les employés de la bibliothèque de la Ville travaillent dans tous les secteurs.

Que la présente est conditionnelle à ce que Mme Louise Paquette-Sauriol accepte cette responsabilité au même statut et aux mêmes conditions salariales de travail qu'elle a actuellement.

Que la présente résolution soit effective dès son adoption.

### ADOPTÉE

284/03-08-09

### EMBAUCHE D'UN(E) PRÉPOSÉ(E) AU COMPTOIR DE PRÊT

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'embaucher Mme Evelyne Milot à titre de préposée au comptoir de prêt pour la/les bibliothèque(s) de la Ville à raison de vingt-trois (23) heures par semaine, et ce, à compter du 4 août 2009, conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

### ADOPTÉE

### CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

285/03-08-09

### FOURNITURE D'UN CAMION LÉGER USAGÉ DE MARQUE FORD MODÈLE F150 4X4 ANNÉE 2007 AVEC UNE ATTACHE DE REMORQUE USAGÉE : OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture et à la livraison d'un camion léger usagé de marque Ford modèle F-150 4X4 année 2007 avec une attache



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

de remorque usagée à Toyota Mont-Laurier au coût de 22 000,00 \$ plus les taxes, le tout selon leur soumission du 2 juin 2009.

Que le directeur des travaux publics, M. Michel Robidoux, soit nommé signataire dudit contrat pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que la dépense liée au présent contrat soit prise à même le règlement numéro 150 du 15 juin 2009 amendant le règlement d'emprunt numéro 144 du 19 février 2009.

### ADOPTÉE

286/03-08-09

#### APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-07 SUR INVITATION POUR LE CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE - STATION DE POMPAGE D'ÉGOUT À MÊME LA FOSSE SEPTIQUE : AJOUTS AU CONTRAT

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 207/01-06-09 adjugeant le contrat à Plomberie Brébeuf inc. relativement à la réalisation des travaux de modifications de la station de pompage d'égout à même la fosse septique au Camping Sainte-Véronique au coût de 49 050,00 \$ plus les taxes, en retranchant le système de télécommunication au montant de 8 500,00 \$ plus les taxes;

**CONSIDÉRANT** que M. Alain Ryan, ingénieur de la firme GENIVAR société en commandite, recommande trois (3) ajouts audit contrat selon sa lettre du 31 juillet 2009, en suivi de la demande de M. Langelier de Plomberie Brébeuf inc.;

#### POUR CES RAISONS :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil autorise les ajouts suivants au contrat de Plomberie Brébeuf inc. relatif à la réalisation des travaux de modifications de la station de pompage d'égout à même la fosse septique au Camping Sainte-Véronique:

- fourniture et installation d'un (1) clapet anti-retour au montant total de 800,00 \$ plus les taxes,
- fourniture et installation de deux (2) poignées sur les pompes au montant total de 410,00 \$ plus les taxes,
- fourniture d'un guide de pompe au montant total de 912,00 \$ plus les taxes.

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

Que la dépense liée au présent contrat soit prise à même le règlement d'emprunt numéro 147 de la Ville du 25 mai 2009.

### ADOPTÉE

287/03-08-09

#### APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-08 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER DE TYPE MG-12 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER : OCTROI DE CONTRAT

**CONSIDÉRANT** que, pour faire suite à l'appel d'offres sur invitation écrite numéro 2009-08 pour la fourniture de 10 000 tonnes métriques de gravier de type MG-12 pour l'entretien des chemins d'hiver, le résultat de l'ouverture des soumissions du 29 juillet 2009 à 14h05 est le suivant :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Prix forfaitaire (total incluant les taxes)
Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. Le 29 juillet 2009 à 8h40	146 737,50 \$
Les Agrégats de Labelle inc. Le 29 juillet 2009 à 10h30	46 843,13 \$

**CONSIDÉRANT** la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture de 10 000 tonnes métriques de gravier de type MG-12 (0-1/2'') pierre supplémentaire (mélange spécial) pour l'entretien des chemins d'hiver à « Les Agrégats de Labelle inc. », étant le plus bas soumissionnaire conforme, le tout conformément à sa soumission datée du 27 juillet 2009 au coût de 41 500,00 \$ plus les taxes, soit 10 000 tonnes à 4,15 \$ plus les taxes.

Que la fourniture de gravier de type MG-12 soit effectuée conformément à toutes les exigences décrites à l'appel d'offres numéro 2009-08 sur invitation de la Ville daté du 6 juillet 2009.

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties, conformément à l'appel d'offres et aux documents de soumission de la Ville du 6 juillet 2009 et portant l'identification « Appel d'offres numéro 2009-08 fourniture de gravier de type MG-12 pour l'entretien des chemins d'hiver ».

### ADOPTÉE

288/03-08-09

### **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-10 SUR INVITATION : FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LES AUTRES SERVICES CONNEXES POUR LE REMPLACEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE EXISTANT POUR LE CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au dossier en titre faisant partie de l'appel d'offres numéro 2009-10 de la Ville, tels que préparés et datés du 3 août 2009.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées sur invitation écrite auprès des ingénieurs-conseils suivants : « GENIVAR Société en commandite », « Gilles Bellefeuille & Associés, Société d'ingénierie » et « ROCHE Ltée, Groupe-Conseil » pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la surveillance des travaux et les autres services connexes pour le remplacement du réseau d'égout sanitaire existant pour le Camping Sainte-Véronique.

Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de Mme Claire Coulombe, directrice générale adjointe, ou de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

Que les soumissions comprennent toutes les caractéristiques décrites au cahier des charges et toutes les exigences contenues à l'appel d'offres numéro 2009-10 de la Ville datés du 3 août 2009.

Que les soumissions soient valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions et que seules les soumissions complétées sur les documents fournis par la Ville soient considérées.

Que pour être considérée, une soumission devra être déposée selon les exigences prescrites à l'appel d'offres numéro 2009-10 de la Ville.

Que l'enveloppe générale contenant la soumission soit transmise sous pli cacheté au bureau de la Ville de Rivière-Rouge avant 14h00, heure du Québec, le 25 août 2009.

Que l'ouverture des enveloppes générales contenant des soumissions soit faite publiquement par la greffière de la Ville, ou son substitut, le 25 août 2009 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que la Ville ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues même celle offrant le meilleur rapport qualité / prix; par conséquent, la Ville n'encourt aucune obligation ou responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

D'accepter le système de pondération et d'évaluation des offres qui sera utilisé pour l'analyse des offres formulées par les professionnels dans le cadre du présent appel d'offres, tel que détaillé au cahier des charges de la Ville.

De nommer membres du Comité de sélection, les personnes suivantes :

Mme Nicole Bouffard, trésorière,  
M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics,  
M. Serge Boileau, ingénieur externe.

Que Mme Claire Coulombe, greffière de la Ville, agisse à titre de secrétaire dudit Comité de sélection.

**ADOPTÉE**

### AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES DES LOISIRS ET DE LA CULTURE ET DU CAMPING MUNICIPAL

M. le conseiller Denis Lacasse donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal.

AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 108 RELATIF AU ZONAGE

M. le conseiller Normand Gravel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 108 relatif au zonage de la Ville de Rivière-Rouge pour tenir compte de l'entrée en vigueur prochaine d'une nouvelle entente intermunicipale en matière de gestion des déchets.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 109 RELATIF AU LOTISSEMENT**

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 109 relatif au lotissement de la Ville de Rivière-Rouge afin de modifier les règles de calcul du pourcentage exigé pour fins de parcs ou de terrains de jeux.

### **TRANSPORT ROUTIER**

289/03-08-09

### **ACHAT D'UN CAMION USAGÉ DE MARQUE INTER DIESEL ANNÉE 1981 ET D'UNE BENNE USAGÉE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'achat, à même le budget de l'exercice d'un camion usagé de marque Inter diesel année 1981 et d'une benne usagée de M. Doris Nadon au coût de 13 000,00 \$ plus les taxes, le tout selon l'offre de M. Nadon du 13 juillet 2009.

Que le directeur des travaux publics, M. Michel Robidoux, soit nommé signataire de tout document relatif à cet achat pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### **ADOPTÉE**

290/03-08-09

### **DÉNEIGEMENT DU SECTEUR DU LAC MCCASKILL DANS LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte de renouveler l'entente de déneigement de 3,71 kilomètres de chemin dans le secteur du Lac McCaskill avec la Municipalité de L'Ascension pour l'année 2009-2010 au taux de 2 900,00 \$ du kilomètre, plus les taxes.

### **ADOPTÉE**

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

291/03-08-09

### **APPROBATION DE L'ENTENTE DE PRINCIPE INTERVENUE LE 29 JUILLET 2009 AU SUJET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA ROUGE (RIDR)**

**ATTENDU QU'** au cours de l'année 2008, la Ville de Rivière-Rouge a signifié aux autres municipalités de la RIDR son intention de mettre un terme à l'entente qui existait alors en transmettant les avis nécessaires à cette fin;

**ATTENDU QU'** en conséquence, l'entente intermunicipale a pris fin le 31 décembre 2008;

**ATTENDU QUE** les parties à cette entente, par le truchement de leurs représentants respectifs, ont cependant entrepris des discussions dans l'optique de déterminer quels pourraient être les paramètres d'une nouvelle entente intermunicipale;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

**ATTENDU QUE** la Ville de Rivière-Rouge a de tout temps reconnu l'importance, pour la région, des installations d'enfouissement et de traitement des déchets situées sur son territoire, mais qu'il était tout aussi important de s'assurer d'un nouveau cadre opérationnel pour la gestion et l'opération de ce site;

**ATTENDU QUE** l'ancienne entente n'apparaissait plus adéquate aux yeux de la Ville de Rivière-Rouge et qu'il était impératif qu'un nouveau *modus operandi* soit déterminé, condition *sine qua non* d'une nouvelle entente intermunicipale;

**ATTENDU** le rapport confidentiel, daté du 29 juillet 2009, adressé au Conseil et présenté par les représentants autorisés de la Ville à la table de négociation;

**ATTENDU QU'** il appert de ce rapport que l'entente de principe à laquelle sont parvenus les représentants des parties reflète adéquatement les principales préoccupations du Conseil municipal de sorte que l'entente finale qui reste à être rédigée contiendra ce que le Conseil municipal a jugé nécessaire à la continuation des activités de la Régie sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.
2. Que le Conseil municipal donne son assentiment à la conclusion d'une entente intermunicipale, créant une régie dont l'objet sera principalement d'assurer la continuation et la gestion des activités du site d'enfouissement situé sur le territoire de Rivière-Rouge et dont le contenu reflètera l'entente de principe intervenue le 29 juillet 2009.
3. Que le Conseil municipal désigne Mme Déborah Bélanger, mairesse, ainsi que Mme Claire Coulombe, greffière, pour signer et apporter leur concours à la finalisation d'une entente intermunicipale créant ou continuant la Régie, dans la mesure où le texte de cette entente reflètera l'entente de principe intervenue le 29 juillet 2009.
4. Que le Conseil municipal prend également acte de la recommandation des aviseurs de la municipalité, formulée tant auprès du Conseil qu'auprès de la greffière, Mme Coulombe, à l'effet d'émettre le certificat de non contravention à la réglementation municipale réclamé par la Régie, GENIVAR et ASA Biogaz et qui concerne spécifiquement un projet de captage et destruction des biogaz de l'ancien site (LES) de la Régie.
5. Que le Conseil endosse la recommandation et requiert de Mme Coulombe de procéder sans tarder à l'émission du certificat, en sa qualité de greffière.

### **ADOPTÉE**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

292/03-08-09

### **COTE MAXIMALE D'EXPLOITATION DU RÉSERVOIR KIAMIKA EN FRONT DES PROPRIÉTÉS DE L'ANCIEN CHEMIN DU SABLON : MANDAT À UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

De mandater le Groupe Barbe & Robidoux, arpenteurs-géomètres, pour procéder à la préparation d'un relevé de la cote maximale d'exploitation du Réservoir Kiamika (élévation 270,66) en front de dix-sept (17) propriétés de l'ancien chemin du Sablon et à la production d'un plan illustrant cette cote et les occupations adjacentes, tel mandat au montant total de 2 900,00 \$ plus les taxes, le tout selon leur offre de service datée du 29 juillet 2009.

**ADOPTÉE**

### **LOISIRS ET CULTURE**

293/03-08-09

#### **DEMANDE DE LOCAL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE RIVIÈRE-ROUGE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver le prêt d'un local au sous-sol de la salle municipale du secteur Sainte-Véronique (ancien local de la bibliothèque municipale) à la Société d'histoire de Rivière-Rouge pour la conservation de leurs documents et la réalisation de leurs activités, le tout faisant suite à leur demande par lettre du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

**ADOPTÉE**

294/03-08-09

#### **DEMANDE DE LOCAL DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES/ POINT DE SERVICE MONT-LAURIER**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'utilisation de la Maison des jeunes du secteur Sainte-Véronique par les intervenants du Centre jeunesse des Laurentides/Point de service Mont-Laurier pour favoriser des contacts entre les enfants qui sont dans des familles d'accueil localisées dans le secteur Sainte-Véronique et les parents naturels, le tout faisant suite à leur demande par lettre du 23 avril 2009.

**ADOPTÉE**

295/03-08-09

#### **DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITÉ D'ACTION LOCAL MONT-LAURIER/RIVIÈRE-ROUGE SUR LE PROJET « PROMOTION D'UNE GROSSESSE EN SANTÉ »**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 500,00 \$ au Fiduciaire du Comité d'Action Locale MT-RR pour la réalisation du projet « promotion d'une grossesse en santé, le tout faisant suite à leur demande par lettre du 22 juillet 2009.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2009

### DIVERS

296/03-08-09

#### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU COMITÉ MULTI-RESSOURCES DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE-ROUGE AU 31 DÉCEMBRE 2008

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accepter pour dépôt le rapport financier du Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière-Rouge au 31 décembre 2008 préparé par M. Jean Lapointe, expert-comptable, et daté du 28 avril 2009.

### ADOPTÉE

297/03-08-09

#### APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

**CONSIDÉRANT** que, suite à l'incendie de l'école Notre-Dame-des-Anges à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, l'intention de la Commission scolaire Pierre-Neveu est de relocaliser les élèves dans différentes écoles d'autres municipalités et ne démontre aucun intérêt pour la reconstruction de cette école;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'une école pour le développement d'un village;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles dans ses démarches auprès de la Commission scolaire Pierre-Neveu ainsi que du Gouvernement du Québec visant à obtenir la construction de l'école Notre-Dame-des-Anges.

### ADOPTÉE

#### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

298/03-08-09

#### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h25.

### ADOPTÉE

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger

\_\_\_\_\_  
Claire Coulombe